

**Intervention de Catherine BOUCHE**  
**Adjointe déléguée aux affaires générales, population et échanges**  
**internationaux**

**Vœux au personnel**  
**Jeudi 5 janvier 18h**

Mesdames, Messieurs,

Bonsoir et bienvenue à la salle Jean Carmet ce soir pour la cérémonie des vœux au personnel de la ville d'Allonnes qui sera suivie par la remise des médailles du travail pour les années 2021 et 2022.

La cérémonie de 2021 a dû être annulée à cause de la situation sanitaire encore compliquée, et c'est avec regret que nous n'avons pu saluer et souhaiter une bonne retraite aux anciennes et anciens collègues.

Pour cette raison nous avons invité ce soir les agents retraités en 2022, mais aussi celles et ceux partis en 2021.

Cette soirée est une belle occasion de nous réunir afin de vivre un beau moment ensemble, de faire du commun.

Nous avons été accueillis agréablement par un groupe musical que je remercie. Après mon intervention, nous passerons aux remises des médailles, et aux remerciements des agents retraités. Nous finirons cette soirée par un verre de l'amitié et un temps de partage.

Je tiens à remercier tout d'abord, les agents du service des ressources humaines, et leur responsable Christine Lecointre pour l'organisation de cette belle soirée.

Nous souhaitons que chacune et chacun reparte avec le sourire, et la satisfaction d'avoir pu revoir des collègues partis en retraite.

Je souhaite à vous toutes et tous, au nom de tous mes collègues élu.e.s une belle année 2023, avec une bonne santé, et l'accomplissement de vos projets, qu'ils soient personnels ou professionnels.

Je tiens à vous remercier toutes et tous, quelque soit les catégories, pour le travail effectué, avec conviction et rigueur, et pour votre sens du service public.

En effet, c'est vous qui toute l'année œuvrez pour rendre accessible les droits des habitantes et des habitants d'Allonnes.

C'est vous qui œuvrez pour donner du beau et du bonheur à toutes et tous, et pour tous les âges.

C'est vous qui œuvrez pour activer toutes les solidarités possibles afin que le quotidien des habitants s'améliore.

C'est vous qui faites d'Allonnes une ville dans laquelle les habitants quelque soit leur âge, leur origine, leur culture, leur religion et leur histoire de vie aiment leur ville, car ils s'y sentent écoutés et accueillis.

Votre accueil et prise en compte de chacune et chacun et votre mise en œuvre de la laïcité vous honore.

Pour l'année 2023 qui commence, je cite les propos de Monsieur le Maire lors de la cérémonie des vœux aux acteurs de la vie locale qui a eu lieu lundi soir : « *cette année ne sera pas un long fleuve tranquille, le contexte*

*général est tourmenté et très inquiétant, notamment sur les aspects financiers ».*

Comme vous pouvez le constater, les prix ne cessent d'augmenter, cela impacte chacun en tant que citoyen, et aussi en tant qu'agent de la collectivité.

Pour la seule année 2022, nous avons chiffré les coûts supplémentaires à 600 000 euros !

L'année 2023 ne s'annonce pas plus réjouissante, et pleine d'incertitudes. Nous craignons de ne pas pouvoir faire autant que les années précédentes, et de devoir établir des choix financiers difficiles afin d'équilibrer le budget de la ville, ce qui est une obligation légale imposée par l'État Français.

Notre engagement d'élus depuis de nombreuses années est de donner aux habitantes et aux habitants de notre ville un haut niveau de service public, nous redoutons de voir cette exigence se dégrader.

Notre équipe municipale a décidé de construire le budget 2023 en toute transparence avec les habitants et les associations. Une première réunion a eu lieu en octobre 2022, une seconde se déroulera le 1<sup>er</sup> mars prochain, pour réaliser avec les citoyens d'Allonnes les arbitrages ultimes.

Nous organiserons aussi un débat avec vos représentants du personnel sur le budget lors du Comité Social Territorial du 27 février prochain, car dans la construction de ce budget, votre expertise et votre expérience seront précieuses afin d'améliorer le service public, et de préparer le futur de notre ville au mieux et en responsabilité.

Sur le budget des ressources humaines, qui concerne tout le personnel de la ville, nous serons extrêmement vigilants à préserver la question de la formation comme une priorité afin de permettre à chacune et chacun d'améliorer ses compétences professionnelles, et de se donner les moyens de s'adapter à ce monde qui bouge très vite, aux techniques qui progressent sans cesse.

Nous serons aussi très vigilants à la sécurité au travail, afin de réduire le plus possible les accidents du travail, pour vous permettre tout simplement de travailler dans les meilleures conditions possibles. Nous resterons attentifs aux EPI (équipements de protection individuelle). Pour ceci, la médecine du travail est un précieux allié. De plus, les 3 assistants de prévention de la ville d'Allonnes, Sylvie LEPELTIER, Patricia HERROIN, et Bernard SABATIER font un véritable accompagnement personnalisé. Je les remercie pour cet engagement au quotidien auprès de leurs collègues afin de détecter les difficultés et de nous en informer.

En 2022, nous avons fait en sorte d'améliorer les conditions de travail de nombreux agents, en apportant par exemple, un agrandissement et un coup de neuf aux vestiaires des espaces verts, et en y ajoutant une salle de réunion. Nous avons mis en place les indemnités kilométriques de vélo et permis le stationnement en toute sécurité des deux roues du personnel. Nous avons aussi amélioré les procédures des fiches d'incivilité.

Ce que nous ne pourrons pas régler tout seul, ce sera l'impact de la réforme des retraites annoncée courant janvier. Nous n'aurons malheureusement pas toutes les réponses face au projet de loi que le gouvernement compte mettre en place, certainement à coup de 49.3 afin de mettre la retraite à 64 ans, voire 65 ans, plaçant le personnel dans des difficultés physiques et psychologiques importantes en fin de carrière.

Nous savons toutes et tous que reculer l'âge de la retraite à 64 ans voire 65 ans aura des conséquences importantes sur la vie de chacune et de chacun (en terme de fatigue mais aussi d'accident du travail, cela risque d'être dramatique). Cette réforme aura aussi des conséquences sur l'engagement associatif.

La réponse qu'une grande majorité des élu.e.s d'Allonnes fera, sera de se mobiliser dans la rue afin de nous opposer à cette indignité ! J'espère qu'avec vos organisations syndicales et tous les salariés, nous saurons établir un réel rapport de force qui amènera le gouvernement à revoir sa position. Et comme le dit Angela Davis : *« Je ne pense pas que nous n'ayons d'autres alternatives que de rester optimiste »*.

Sur la question du budget des ressources humaines, je sais que les organisations syndicales – la CFDT et la CGT ne lâcheront rien sur la défense de vos droits. Ils participent aux instances paritaires.

Le comité social territorial - tout nouvellement élu - (anciennement CHSCT et CTP) est l'instance où l'organisation du travail et les conditions de travail des personnels territoriaux sont débattus et défendus avec conviction. Ils ont un sens du collectif et de l'intérêt commun, nous pouvons vraiment les en remercier.

La forte présence syndicale participe à l'amélioration des organisations du travail et à l'amélioration des conditions de travail. Nous pouvons vraiment nous féliciter de la qualité du dialogue franc loyal et constructif avec la CFDT et la CGT.

Je vous propose ce soir de remercier la nouvelle équipe représentante du personnel qui vient d'être élue en décembre 2022 lors des élections professionnelles et avec laquelle nous allons créer lundi 9 janvier le CSP. Il

s'agit pour la CFDT de Sophie Bordeaux et Sylvie Garreaux, comme suppléante. Et pour la CGT de Jordan Perroux, Natacha Fouillet, Guillaume Liberge, Valérie Horeau, avec comme suppléant.e, Sylvaine BELLAIRD, Jean-François ROCHETEAU, Catherine GACHE et Karina RICHARD.

Je souhaite remercier également le Groupement des Territoriaux qui fait un excellent travail et assure des permanences toutes les semaines dans la salle Cincopinos, accueillant les personnels qui le souhaitent de façon bénévole et toujours avec le sourire. Votre présence et vos activités permettent de renforcer les liens entre les agents de la ville.

Avant de terminer, je ne peux résister à vous relire les vœux de Jacques Brel adressés à la radio en 1968 :

*« Je vous souhaite des rêves à ne plus en finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns. Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier. Je vous souhaite des passions, je vous souhaite des silences. Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants. Je vous souhaite de respecter les différences des autres parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir. Je vous souhaite de résister à l'enlissement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque. Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille. Je vous souhaite surtout d'être vous, fiers de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable »*

Ses mots sont si justes et ils nous font beaucoup de bien.

Merci à vous, et maintenant je laisse la parole à Christine LECOINTRE, directrice des ressources humaines pour procéder à la remise des médailles du travail et aux remerciements des retraités.